RCS : MARSEILLE
Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00633
Numéro SIREN : 063 806 335
Nom ou dénomination : CALORIE CONFORT

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2022 sous le numéro de dépôt 13761

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL CALORIE CONFORT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 93 boulevard de la Valbarelle 13011 MARSEILLE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 0 6 3 8 0 6 3 3 5 0 0 0 3 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2021

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 130	AG 4 130	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	32 232	AQ 32 232	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	13 863	AS 12 899	963
	Autres immobilisations corporelles	AT	34 667	AU 33 973	694
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	4 497	BI	4 497
	TOTAL (II)	BJ	89 391	BK 83 236	6 155
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	58 862	BM	58 862
	En cours de production de biens	BN	19 973	BO	19 973
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	130 295	BY	130 295
	Autres créances (3)	BZ	35 571	CA	35 571
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	402 385	CG	402 385
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	647 087	CK	647 087
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	736 479	1A 83 236	653 243

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL CALORIE CONFORT — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 37 000)	DA	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	17 822
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	191 889
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	81 169
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	331 582
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	106 317
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	100
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	143 370
	Dettes fiscales et sociales	DY	14 454
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	57 419
	TOTAL (IV)	EC	321 661
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	653 243

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	239 757
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	237

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL CALORIE CONFORT — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue : services *	FG	623 632	FH		FI	623 632
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	623 632	FK		FL	623 632
	Production stockée*					FM	(98 019)
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	130 972
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 725
	Autres produits (1) (11)					FQ	2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	658 313
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	169 334
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(305)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	8 229
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	209 999
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 097
	Salaires et traitements*					FY	153 682
	Charges sociales (10)					FZ	58 751
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	913
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	606 704
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	51 609
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	157
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	157
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	575
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	575
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(418)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	51 191

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SARL CALORIE CONFORT — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	37
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	11 664
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	20 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	31 702
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 207
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	516
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 724
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	29 978
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	690 173
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	609 003
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	81 169

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	3 489
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 725
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9 ; Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

COMPTES ANNUELS 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe légale

SCA SUD CONSEIL AUDIT

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL CALORIE CONFORT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 653 243 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 81 169 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dasn le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Planc Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable de 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 2 ans
* Agencements des constructions : 10 ans
* Installations techniques : 4 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 ans

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 131			4 131
Immobilisations incorporelles	**4 131**			**4 131**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	32 232			32 232
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 671	714	29 521	13 863
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	7 849			7 849
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 986	833		26 819
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**108 738**	**1 547**	**29 521**	**80 764**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 497			4 497
Immobilisations financières	**4 497**			**4 497**
ACTIF IMMOBILISE	**117 366**	**1 547**	**29 521**	**89 391**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 131			4 131
Immobilisations incorporelles	**4 131**			**4 131**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	32 232			32 232
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	41 584	320	29 005	12 900
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	7 849			7 849
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 532	593		26 125
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**107 197**	**913**	**29 005**	**79 106**
ACTIF IMMOBILISE	**111 328**	**913**	**29 005**	**83 236**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 170 364 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 497		4 497
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	130 295	130 295	
Autres	35 572	35 572	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**170 364**	**165 867**	**4 497**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	14 504
FOURNISSEURS RRR A RECEVOIR	9 958
Total	**24 462**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 74,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	20 000		20 000		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**20 000**		**20 000**		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			20 000		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 321 661 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	238	238		
- à plus de 1 an à l'origine	106 079	24 175	81 904	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 371	143 371		
Dettes fiscales et sociales	14 454	14 454		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	100	100		
Produits constatés d'avance	57 419	57 419		
Total	**321 661**	**239 757**	**81 904**	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	13 921
(**) Dont envers les associés	100

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 100 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	49 411
INTERETS BANCAIRES COURUS	238
TAXE APPRENTISSAGE	704
TF/CFE/CVAE	130
TVTS	595
Total	**51 078**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	57 419		
Total	**57 419**		

CALORIE CONFORT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 37 000,00 €
Siège social : 93 Boulevard de La Valbarelle Lot 107 Village d'Entreprises
13011 MARSEILLE
063 806 335 RCS MARSEILLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2022

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 81 169.28 €, de la manière suivante :

- Une somme de ..... 81 169.28 €

  en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME PAR LE GERANT
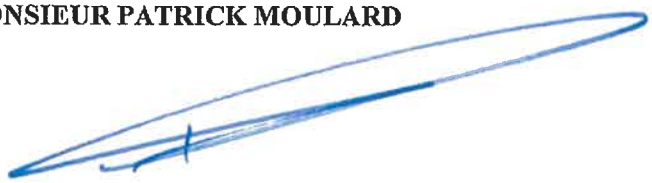
MONSIEUR PATRICK MOULARD